

eurs saires; et sous ce rapport l'honorable député a été payé pour plaider leur cause en dehors de cette Chambre et peut-être aussi au dedans.

M. TAYLOR : Je désire rectifier une erreur qu'a commise l'honorable monsieur en disant que le gouvernement avait fait construire un bureau de poste à Gananoque, et l'informer que ce n'est pas le cas.

M. COOK : Avant de clore ce débat, j'aimerais à demander au gouvernement s'il est à sa connaissance que la question de l'érection d'un bureau de poste à Barrie, dans le comté de Simcoe, a servi d'engin d'élection dans plusieurs campagnes électorales. Je ne suppose pas un seul instant que le gouvernement voudrait se servir de l'argent du public pour influencer les électeurs; et je suis certain que du moment que l'attention du ministre des travaux publics aura été attirée sur ce fait, il réprimera énergiquement toute tentative de ses partisans de faire une chose pareille dans quelque comté que ce soit.

Depuis plusieurs années on a promis un bureau de poste à la ville de Barrie; et justement avant les dernières élections, l'honorable monsieur qui représente le comté dans lequel cette ville est située, réussit à décider le gouvernement à affecter une certaine somme à cet effet dans les estimations budgétaires. Avant les élections de 1882, un terrain a été acheté pour servir d'emplacement à ce bureau de poste, et le gouvernement envoya là un homme avec une brouette, pour faire un trou et montrer aux électeurs qu'il était sérieux dans ses projets de construction d'un bureau de poste.

Il a aussi fait venir là une ou deux charges de briques, et elles y sont demeurées jusqu'après les élections locales. Lorsque le temps de ces élections fut arrivé, il fut de nouveau question de construire ce bureau de poste sans retard, et le résultat fut qu'on charroya quelques charges de briques de plus sur le terrain, et cette fois on envoya un camion au lieu d'une brouette pour agrandir le trou. Mais le bureau de poste ne fut pas construit. Immédiatement après l'élection de M. Phelps, une requête fut faite devant les tribunaux et il perdit son siège.

Pendant ce temps-là les travaux avaient été arrêtés et le trou ne fut pas agrandi. Mais après l'annulation de l'élection, lorsqu'il fut question d'en avoir une nouvelle, on tenta de jouer la même farce aux électeurs, et cette fois environ une demi-douzaine de camions furent engagés et le trou alla toujours en s'élargissant. Mais depuis cette dernière élection, je crois que rien n'a été fait. Je suis certain que lorsque l'attention du ministre des travaux publics aura été attirée sur ce point, il ne permettra pas que cela se répète. Il demeure dans la province de Québec, et c'est malheureux pour la population de l'Ontario qu'il ne demeure dans cette province, car il l'aurait jamais permis cela. Mais les ministres de la province d'Ontario sont blâmables pour ne l'avoir pas remarqué.

Cependant, je suis heureux de dire que la troisième fois les électeurs ne se laisseront pas prendre. Barrie est une ville conservatrice, et à la dernière élection elle donna une majorité de 6 contre 158 qu'elle avaient donnée à l'élection précédente. Cela démontre avec quel succès sont couronnés les efforts faits pour en faire une ville réformatrice, et naturellement les honorables messieurs de l'autre côté n'aiment pas cela.

M. L'ORATEUR : Avant de laisser continuer ce débat, je demanderai à l'honorable député de Essex-Nord de retirer l'expression dont il s'est servi à l'adresse du député de Lambton-Ouest, en disant qu'il avait été payé pour défendre certaines questions dans cette Chambre. Je ne crois pas qu'il ait voulu dire cela.

M. PATTERSON (Essex) : Je n'ai pas eu l'intention de dire que l'honorable député se soit fait payer pour défendre quoi que ce soit dans cette Chambre. Je crois que les pro-

M. PATTERSON (Essex)

vocations que j'ai reçues de lui pendant cette session, sans aucune raison, sans aucun motif plausible, sont une excuse suffisante; mais si j'ai enfreint les règlements de cette Chambre de quelque manière que se soit, j'en demande pardon à M. l'Orateur et à la Chambre.

M. PATERSON (Brant) : Je désire profiter de cette occasion pour dire quelques mots sur cette question, que je me proposais de soulever lorsque les estimations supplémentaires seraient soumises à la Chambre; mais il sera peut-être trop tard. Je ne veux rien dire contre l'érection d'édifices publics dans les divisions électorales des honorables députés de l'autre côté. Je sais qu'il n'est pas agréable pour ces messieurs de s'entendre dire que telles et telles choses ont été faites en leur faveur, mais je désire attirer l'attention du gouvernement sur ce point-ci. Je crois que je suis le premier qui ait attiré l'attention du gouvernement précédent sur la nécessité d'augmenter les facilités postales, surtout dans les villes où le revenu de la douane et de l'accise était considérable. J'ai fait remarquer que dans les grandes villes de fortes sommes étaient employées dans la construction de beaux et riches édifices, et sans vouloir m'opposer aux beautés architecturales que doivent avoir les édifices publics des grandes villes, dans le but d'exciter l'admiration des étrangers, je croyais que quelques-unes de ces dépenses considérables pourraient être évitées et qu'il serait préférable, dans l'intérêt du public, d'économiser un peu dans ces villes en ne les dotant pas d'édifices si dispendieux, afin de pourvoir aux besoins d'autres villes, pas aussi grandes mais très importantes.

Bien que l'état des finances ne fût pas alors dans le meilleur état possible, le chef du gouvernement prit la question en considération; après que j'eus soulevé la question une ou deux fois, il annonça à la Chambre qu'il avait un projet par lequel il avait l'intention de doter d'édifices publics quatre ou cinq des principales villes qui avaient été érigées en ville depuis, et il donna les noms de ces villes. L'une était la ville de Belleville, qui se trouve dans la division représentée par l'honorable ministre des douanes, et les autres étaient la ville de Guelph, la ville de Sainte-Catherine et la ville qui se trouve dans les limites du comté que j'ai l'honneur de représenter, et aussi la ville de Stratford. Je mentionne ce fait afin de faire voir au gouvernement que lorsque l'honorable M. Mackenzie, qui était alors à la tête du gouvernement, adopta cette politique, il ne s'est pas laissé guider par des considérations de parti, mais en disant cela je veux qu'il soit bien compris que je ne veux pas insinuer que les honorables messieurs de l'autre côté se sont laissés influencer par de telles considérations; mais au sujet de la construction d'édifices publics, il est malheureusement à remarquer qu'aucun de ces édifices n'a été construit dans les villes qui se trouvaient représentées par des députés de l'opposition. Je trouve encore plus difficile de croire qu'ils ont accordé autant d'attention et de justice aux différentes municipalités que mon honorable ami M. Mackenzie, lorsque je considère que plusieurs des villes qui ont obtenu des édifices publics ont une somme d'affaires en rien comparable à ce qui se fait dans d'autres villes qui ont été ignorées. Je n'ai pas l'intention de commenter ce fait, mais il a été signalé par l'honorable député de Lambton-Est, et je n'ai pas l'intention de m'en plaindre pour le moment, mais je veux le signaler au gouvernement. Il semblerait que pendant qu'il existe des moyens légitimes par lesquels le gouvernement peut se fortifier ainsi que ses partisans, il n'est pas juste, pour combattre ses adversaires, de dépenser l'argent fourni par tout le pays, pour l'avantage particulier de certaines localités à moins que ces dépenses soient exigées par l'intérêt général. Sans prétendre que ces édifices n'ont pas été construits dans l'intérêt public, je regrette que la seule manière d'empêcher les sentiments—dirai-je de jalousie?—je crois pouvoir me servir de ce mot—et de mettre la population sous l'impression que les dépenses publiques sont